



INFOPRESSE

Date : 14/01/2025

Après les parvis d'écoles, un nouvel espace sans tabac inauguré au parc du Verney

En France, le tabac est responsable de 75 000 décès prématurés chaque année, représentant ainsi un enjeu majeur de santé publique. Afin de lutter contre ce fléau, la Ville de Chambéry s'engage aux côtés de la Ligue contre le cancer pour promouvoir la santé et le bien-être de ses habitants. La collectivité a ainsi mis en place de nombreux "espaces sans tabac" devant les écoles chambériennes. Un dispositif qui va prochainement s'étendre à certains espaces publics, à l'instar d'une partie du parc du Verney où un espace sans tabac a été inauguré ce mardi 7 janvier à 14h par la Ville de Chambéry et la Ligue contre le cancer.



L'inauguration a eu lieu en présence de Thierry Repentin, maire de Chambéry, Christelle Favetta Sieyes, adjointe chargée de la cohésion et justice sociale, de la santé et des séniors, et Paul Truong, président du Comité de Savoie de la Ligue contre le cancer.

Protéger et sensibiliser les habitants au-delà des parvis d'écoles

Lauréate de deux appels à projets nationaux de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) en 2019 et en 2023, la Ville de Chambéry a pu mettre en œuvre un ambitieux Plan communal de lutte contre les addictions et les conduites à risques. Parmi les actions de ce plan communal figure l'instauration d'« espaces sans tabac », une initiative initiée en 2023. Cette labellisation proposée par la Ligue Nationale contre le Cancer permet de définir un périmètre sur lequel il est interdit de fumer. À ce jour, 42 espaces sans tabac ont été aménagés devant les parvis de toutes les écoles de la commune, qu'elles soient publiques ou privées.

Dès 2025, ce dispositif est déployé dans d'autres espaces publics, à commencer par une partie du parc du Verney. Situé au cœur du parc, autour de la statue métallique de l'éléphante, dans un lieu où se côtoient différents types de publics et d'usages, ce nouvel espace permettra de sensibiliser une plus grande diversité d'habitants et usagers.

VILLE DE CHAMBERY
DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Hôtel de Ville
04 79 60 23 05 - chambéry.fr

  @VilledChambery

.../...

D'autres espaces seront créés à proximité de lieux fréquentés par le jeune public, notamment les crèches municipales.

Moins de tabac dans les espaces publics : de nombreux bénéfices

Interdire de fumer dans un espace délimité : une action qui comporte de nombreux bénéfices à court et long terme et rappelle la nécessité, encore aujourd'hui, de lutter contre le tabac :

- **Prévention des situations de tabagisme passif** – Il n'y a pas que les fumeurs qui subissent les méfaits du tabac : instaurer des zones sans tabac, particulièrement aux abords de lieux dédiés à l'enfance, permet de diminuer l'exposition au tabagisme passif. Ce dernier est responsable de près de 1 100 décès chaque année.

- **Réduction de l'initiation au tabagisme des plus jeunes** – Voir des personnes fumer banalise le geste, et ce dès le plus jeune âge : interdire de fumer dans les lieux publics est une stratégie recommandée pour prévenir l'entrée dans le tabagisme chez les jeunes. Rappelons que 200 000 mineurs commencent à fumer chaque année.

- **Promotion de l'arrêt du tabac pour les fumeurs** – Le tabagisme est le facteur de risque évitable de cancer le plus important. Un espace sans tabac participe à la lutte contre cette addiction en limitant les possibilités de fumer ce qui peut également inciter les fumeurs à arrêter le tabac. En France, 75 000 décès sont attribuables au tabagisme, dont 45 000 par cancer.

- **Préservation de l'environnement** – Un mégot contient des milliers de substances chimiques et met plus de 10 ans à se dégrader dans la nature. Parce qu'elles ne se limitent pas à polluer l'air, les cigarettes devenues mégots représentent un vrai problème pour l'environnement lorsque jetées à terre (pollution des sols et des nappes et cours d'eau). Ce sont 30 milliards de mégots de cigarettes (soit entre 20 000 et 25 000 tonnes), qui sont jetés dans les rues de France chaque année.

Le saviez-vous ?

La Ville de Chambéry est engagée dans un plan ambitieux de lutte contre la pollution liée aux mégots au côté de l'éco-organisme Alcome. Achat d'un aspirateur de rue adapté aux mégots, déploiement de nouveaux cendriers, distribution de cendriers portables, recrutement d'agents dédiés à la lutte contre les déchets abandonnés : de nombreuses actions sont déployées.

**Chiffres de la Ligue contre le cancer*

> Pour aller plus loin

En savoir plus sur la Ligue contre le cancer www.ligue-cancer.net
Etre accompagné dans son arrêt du tabac www.tabac-info-service.fr

Contact presse : service communication de la Ville de Chambéry
04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr